

## PRP: EVALUER LES RISQUES PROFESSIONNELS

### PUBLIC VISÉ

Tout public  
Plan de développement des compétences

### NATURE DE LA VALIDATION

Validation de la formation :  
certificat

### DUREE

Durée moyenne : contenus et durées individualisés.  
Durée en centre : 21 heures  
Durée hebdomadaire moyenne : 7h / semaine  
21 heures non consécutives avec un travail d'inter sessions

### DATES PREVISIONNELLES

Du 15/06/2019 au 30/12/2020.

### LIEUX DE FORMATION

GMTE77  
Noisiel  
41 grande allée du 12 février  
1934  
77186 NOISIEL  
gmte77@ac-creteil.fr  
Tél : 01 60 05 72 74

### CONTACT

Christine Rancier  
gmte77@ac-creteil.fr

### TARIFS

Nous consulter  
[Voir nos conditions générales de ventes](#)

### OBJECTIFS

Mettre en oeuvre une démarche participative d'évaluation des risques professionnels de l'entreprise dans le respect des valeurs essentielles et des bonnes pratiques de «l'Assurance Maladie - Risques Professionnels/INRS», facilitant la mise en oeuvre de plans d'action de prévention.

### PRE-REQUIS

Positionnement : réglementaire.  
Etre titulaire du module «Bases en prévention»  
cf site de l'INRS

### MODALITES DE RECRUTEMENT

Nous consulter pour le planning des sessions

### MODALITES PEDAGOGIQUES

Entre chaque session un travail en entreprise sera demandé et fera l'objet d'une évaluation  
Pendant les sessions, la formation alternera entre apports théoriques, exercices pratiques et analyse sur le terrain ou à partir de films, de situations réelles de travail  
Le travail s'effectuera de manière individuelle et en groupe  
Prise en compte des situations professionnelles spécifiques de l'entreprise  
Évaluation et certification dans les conditions du référentiel de l'INRS

21h minimum sur 3 jours non consécutifs pour un groupe de 6 à 12 personnes avec à minima une journée de travail en intersession.  
Cours du jour

### CONTENUS

#### Valeurs et bonnes pratiques de «l'Assurance Maladie - Risques Professionnels/INRS».

- ▶ La démarche de prévention et les conditions nécessaires à sa réussite
  - ▶ Mise en oeuvre d'une démarche participative et intégration de la pluridisciplinarité
- #### La mise en oeuvre de l'évaluation des risques
- ▶ Aspects réglementaires, les principes généraux de prévention
  - ▶ Mise en oeuvre : méthodes, organisations, techniques
  - ▶ Formalisation
  - ▶ Proposition d'un plan d'action en lien avec l'EvRP
  - ▶ Les mesures de prévention : critères d'efficacité et de choix

#### La réactualisation et la mise à jour de l'évaluation des risques.